



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des usagers

Question au Gouvernement n° 2429

Texte de la question

INSECURITE DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

M. le président. La parole est à M. Lionnel Luca, pour le groupe UMP.

M. Lionnel Luca. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

Le 31 décembre, et surtout le 1er janvier derniers, plusieurs bandes de délinquants ont opéré dans le train Nice-Lyon, en particulier sur le secteur compris entre Nice et Marseille. Durant plusieurs heures, ils ont fait régner la terreur, prenant en otages quelque 600 voyageurs, les menaçant, les détroussant, voire les violentant, en particulier une jeune étudiante, sans compter les dégradations matérielles systématiques.

Monsieur le ministre d'État, vous avez immédiatement diligenté une enquête de l'Inspection générale de la police nationale pour reconstituer les faits et établir les responsabilités.

On ne peut d'ailleurs que regretter, dans ces circonstances, que trop peu de plaintes aient été déposées et que les rares suspects interpellés aient tous été relâchés.

Si, en raison de leur ampleur exceptionnelle, ces événements restent rares, il n'en demeure pas moins que, trop souvent, les passagers ou les agents de la SNCF subissent des agressions verbales et physiques, et qu'il n'y a pas d'intervention efficace pour les réduire.

Monsieur le ministre, vous étiez hier en gare de Toulon, pour prendre ce même train de Marseille à sept heures cinquante et une...

M. Jean Glavany. C'est un peu tard !

M. Lionnel Luca. ...et dialoguer avec les passagers et le personnel. Vous avez annoncé diverses mesures importantes pour améliorer la sécurité, et je souhaiterais que vous nous en fassiez part. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

M. Nicolas Sarkozy, *ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, les faits que vous venez d'évoquer sont inacceptables et je n'ai pas voulu les minimiser. Il faut en finir, désormais, avec le compassionnel systématique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Jean-Marc Ayrault. Que faisait le ministre de l'intérieur ?

M. Christian Paul. Qui est ministre de l'intérieur ?

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. J'ai reçu les victimes. L'une d'entre elles m'a expliqué que, pendant un quart d'heure, elle s'était sentie comme un objet dans les mains de voyous. Je le dis comme je le pense : quand on se comporte comme ça, ce n'est la faute ni au chômage, ni aux discriminations, ni aux injustices ; c'est la faute à un sentiment d'impunité qui fait que, dans notre pays, un certain nombre d'individus se croient tout permis. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Christian Bataille. C'est la faute à la gauche !

M. Henri Emmanuelli. Monsieur Sarkozy, vous avez eu quatre ans !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Qu'avons-nous décidé ? En 2002,

j'avais été impressionné par les résultats de l'enquête sur les statistiques des infractions dans les transports en commun ("*Quatre ans !*" sur les bancs du groupe socialiste) : 2000-2001, 30 % d'augmentation de la délinquance dans les transports en commun. (*Exclamations prolongées sur les bancs du groupe socialiste.*) Nous avons créé le service régional de police ferroviaire, grâce auquel la délinquance dans les transports en commun a reculé de 34 % entre 2004 et 2005. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - " Quatre ans !" sur les bancs du groupe socialiste.*) Vous pouvez brailler ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Jean-Claude Lefort. Les députés ne " braillent " pas !

M. Christian Paul. Monsieur le président, entendez-vous comme on nous parle ?

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Votre bilan est consternant. (*Exclamations continues sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous avons décidé la création d'une police ferroviaire dotée de 2 540 personnels, dont 700 créations d'emploi, qui effectueront plus de 250 patrouilles quotidiennes dans les transports en commun. Nous serons jugés sur les résultats. ("*Oui !*" sur les bancs du groupe socialiste.) À gauche, 30 % d'augmentation de la délinquance ; sur les bancs de la majorité, 34 % de réduction. Ce n'est qu'un début. D'autres résultats viendront sans tarder. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Henri Emmanuelli. Quatre ans d'inefficacité et de cinéma !

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2429

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 janvier 2006